

Il y aura bien un feu d'artifice le 15 août !

Malgré leur mécontentement, les commerçants des Sablettes ne veulent gâcher ni leur saison d'été, ni les festivités proposées : aussi ont-ils pris l'engagement contractuel de prendre en charge l'organisation du feu d'artifice du 15 août, jusque-là à la charge de la ville. Ainsi en a-t-il été décidé au terme de l'assemblée générale des commerçants de La Seyne sud, dernièrement, et ce devant les représentants de la municipalité, Philippe Mignoni, Malika Reimer et Alain Lopez.

Il a d'ailleurs fallu persuasion et explications aux élus pour apaiser les membres de l'association en présentant la position de la municipale. *« Cette année, des contribuables vont pour la première fois s'acquitter de la taxe d'habitation. Ils ne comprendraient pas que l'énorme effort financier qui leur est demandé serve à financer un feu d'artifice ! »*

Reste à régler le problème financier, car l'association des commerçants de La Seyne sud ne compte que 35 adhérents, et a déjà prévu de fi-



Alain Lopez, adjoint de quartier Sud, Bernard Langeois, commerçant, Mélika Reimer, conseillère municipale, Bernard Bénét, président, Philippe Mignoni, adjoint en charge de l'économie, et Jean-Pierre Calmarini, commerçant.
(Photo P. F.)

nancer cinq feux d'artifices d'un coût unitaire de 10000 euros⁽¹⁾. En ce sens, il a donc été décidé de proposer aux commerçants non-membres de l'association de participer, notamment aux restaurateurs de Saint-Elme, qui bénéficient de l'affluence générée par les feux d'artifice, et de solliciter les grandes enseignes de La Seyne pour en faire des partenaires.

Si cette recherche de subventions se concrétise, l'association financera le feu du 15 août, qui constituera alors

le sixième feu de l'été aux Sablettes.

Dans le cas contraire, le feu d'artifice prévu pour être tiré le 7 août sera repoussé au 15. Avant de clôturer les débats, Bernard Bénét, le président, a, pour finir, donné rendez-vous à ses membres qu'il souhaite costumés en pirates pour le lundi de Pâques : l'association organisera une animation pour les enfants, qui auront 6000 œufs en chocolat à se partager.

P. F.

1. La ville assurera pour sa part la prise en charge de la sécurité.